VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION
N° 2012-01-32

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 31 janvier 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE).

Sont présents : M. Claude JAMATI (pouvoir de M. Alain LOPPINET), M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Christian JOUANE (pouvoir de Mme Véronique BANULS), M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ (pouvoir de M. Olivier COLLO), Mme Martine ARNAL (pouvoir de M. Claude VUILLIET), M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Kamel EL FEDIL, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Pierre-Yves STUCKI), Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT (pouvoir de M. Arnaud MERCIER), Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Olivier LEBRUN), M. Michael THOMAS.

Absents excusés : M. Claude VUILLIET (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Olivier LEBRUN (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Alain LOPPINET (pouvoir à M. Claude JAMATI), Mme Véronique BANULS (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Olivier COLLO (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLÉ), M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Nathalie KRAMER, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Frédéric BUONO (pouvoir à Mme Daniella TROCHU), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Gilles PANCHER), M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. François de MAZIÈRES), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Magali ORDAS), M. Arnaud MERCIER (pouvoir à Mme Martine SCHMIT).

Secrétaire de séance : M. Kamel EL FEDIL
Date de convocation : 24 janvier 2012

Date d'affichage de la convocation : 24 janvier 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 55

DEP 78
10.02.12

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14

N° de l'ordre du jour :

2012.01.32 : Evénements culturels intercommunaux : convention avec la ville de Bailly et la Compagnie Viva La Commedia pour la diffusion du spectacle "Cyrano".

❑ **M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc a souhaité soutenir de grands événements permettant la diffusion de la culture sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, il a été arrêté que la communauté d'agglomération mettrait en œuvre, à l'échelle du territoire, des projets de création et de diffusion issus de trois festivals déjà repérés.
Pour les trois premières années, les festivals choisis sont le Mois Molière de Versailles (juin), le Festival Mémoires des Toiles de Bois d'Arcy (juillet) et le Festival international de bande dessinée de Buc (octobre).

Les projets, conçus en lien avec les directeurs artistiques des festivals et les communes partenaires, prennent notamment la forme de créations et de coproductions de spectacles, d'ateliers de découverte artistique ou d'expositions diffusés dans les communes de Versailles Grand Parc.
Ils reposent sur l'association de sociétés artistiques (telles qu'une compagnie de théâtre ou un producteur d'ateliers), des communes d'accueil et de Versailles Grand Parc.

Les coûts du projet sont répartis de la manière suivante : Versailles Grand Parc assure la prise en charge des frais artistiques et de communication à l'échelle intercommunale ; la commune partenaire assure l'accueil du projet et du public.
La pièce de théâtre « Cyrano » créée par la Compagnie Viva la Commedia lors du Mois Molière 2011 sera diffusée à Bailly le 9 mars 2012.

Les modalités détaillées de cette collaboration sont définies dans une convention de partenariat tripartite.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

1) *adopte les termes de la convention de partenariat entre Versailles Grand Parc, la ville de Bailly et la Compagnie Viva La Commedia pour la diffusion du spectacle "Cyrano" à Bailly le 9 mars 2012 ;*

2) *autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents ;*

3) *dit que les crédits sont inscrits au budget de Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 55
Suffrages exprimés : 69 (incluant les pouvoirs).

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,

Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14